



Gaétan Saint-Pierre
Volume 15, numéro 2, 2009
::: Étymologie

«Invasion» italienne à la Renaissance

← Précédent Suivant →

Curiosités étymologiques

L'italien est, après l'anglais (dont l'apport a été beaucoup plus tardif), la langue qui a eu l'influence la plus considérable sur le vocabulaire français. Les premiers emprunts à l'italien (*brigade, canon, galerie, lavande, trafic*) ont été faits dès le Moyen-Âge. Mais c'est à la Renaissance, époque où l'Italie jouissait d'un grand prestige et d'un rayonnement culturel exceptionnel, que les emprunts à l'italien ont été les plus massifs, au point où des puristes de l'époque ont pu s'inquiéter de cet « envahissement » du français par l'italien. L'influence italienne se révèle importante non seulement quantitativement, mais aussi qualitativement, puisqu'elle touche plusieurs domaines de la vie sociale : termes militaires (*alarme, bombe, sentinelle*), vocabulaire de la vie mondaine (*banquet, courtisan, intrigant*), du commerce (*agence, banque, faillite*) et des arts (*ballet, esquisse, modèle, violon*), etc.

Bas les *masques* !

Avec la mode des bals masqués et des mascarades sont venus d'Italie plusieurs mots se rattachant au domaine du déguisement et du faux : *mascarade, masque, perruque, postiche, costume* et même *travesti(r)*.

Masque et *mascarade* appartiennent, on s'en doute, à la même famille. **Masque** (début XVI^e) est un emprunt à l'italien *maschera* « faux visage », lui-même issu, par l'intermédiaire du bas latin *masca* signifiant « masque », mais aussi « sorcière », du radical *maska* « noir ». L'évolution de sens de « noir » à « masque » pourrait s'expliquer par le fait qu'à l'origine, le déguisement se réduisait à se noircir le visage. En français, *masque* a d'abord le sens de l'italien *maschera* et désigne un faux visage dont on se couvre la figure pour se déguiser ou pour dissimuler son vrai visage. Puis, par analogie, le mot s'applique à un appareil protecteur (*un masque d'apiculteur*). *Masque* prend aussi, dès le milieu du XVI^e siècle, le sens figuré d'« apparence trompeuse », de « duplicité » (*un masque de bienveillance*), d'où le dérivé **démasquer** (milieu XVI^e) « révéler sous son vrai jour ». Le mot **mascarade** (milieu XVI^e) est, pour sa part, emprunté à l'italien

mascarata, dérivé de *maschera* « masque ». Une *mascarade*, c'est une fête, un défilé ou un spectacle où les participants sont déguisés et masqués. À l'instar de *masque* « fausseté, duplicité », *mascarade* prend parfois le sens figuré d'« imposture » : *cette élection n'est qu'une mascarade*.

Perruque et *postiche* sont aussi des mots qu'on peut associer au monde de l'habillement, de l'ornement et du faux. ***Perruque*** (XV^e) est un emprunt à l'italien *parruca* « chevelure ». Dès la première moitié du XVI^e siècle, le mot prend le sens actuel de « coiffure de faux cheveux ». Très à la mode en France du milieu du XVII^e siècle jusqu'à la Révolution, la perruque masculine ne sert guère, de nos jours, qu'à camoufler une calvitie ou à modifier son apparence. Le mot *perruque* est lui-même un peu passé de mode et est souvent remplacé par le terme familier ***moumoute*** (XIX^e) ou simplement par le mot *postiche*, également d'origine italienne. ***Postiche*** (XVI^e), adjectif et nom, vient en effet de l'italien *posticcio* « artificiel, factice », dérivé du verbe *porre* « mettre, poser ». Le mot *postiche*, comme l'italien *posticcio*, passe du sens littéral de « posé » ou « ajouté après coup » au sens figuré de « faux, factice ».

Costume et *travesti(r)* pourraient à juste titre passer pour des termes opposés, le premier étant rattaché étymologiquement à l'idée d'« habitude » et le second à celle de « changement », de « transformation ». ***Costume*** (XVII^e) est un emprunt à l'italien *costume* signifiant « coutume » [1]. En français, *costume* passe du sens général de « coutume », « manière d'être » ou « habitude » au sens spécialisé de « manière de s'habiller conforme à la condition sociale », puis à celui de « vêtement habituel propre à un pays ou à un groupe social ». Enfin, le mot désigne l'ensemble des pièces d'un habillement, spécialement de celui porté à l'occasion d'un bal, d'une fête ou d'une représentation théâtrale, sens proche de « déguisement » : *un costume de pirate*. Quant à ***travestir*** (XVI^e), il est emprunté à l'italien *travestire*, formé du préfixe *tra-* exprimant le changement (du latin *trans-*) et de *vestire* « vêtir ». *Se travestir*, c'est littéralement « changer de vêtements pour ne pas être reconnu » ou « se déguiser ». *Travestir* prend aussi, à la fin du XVII^e siècle, le sens figuré de « déformer » ou de « falsifier » : *travestir les faits*. Le participe passé *travesti* est, dès le XVI^e siècle, employé comme adjectif dans le sens de « déguisé » (*une fête travestie*) et s'applique notamment à un homme déguisé en femme, d'où le nom masculin *travesti* (XX^e) désignant un homme, souvent homosexuel, travesti en femme (*un spectacle de travestis*).

Aimer le *farniente*

Le ***farniente***[2] (fin XVII^e), que les dictionnaires définissent comme une « douce oisiveté », est, on l'aura deviné, d'origine italienne. Le mot a été introduit en français par M^{me} de Sévigné sous la forme originale *far niente*, expression italienne signifiant littéralement « ne rien faire », de *far(e)* « faire » et *niente* « rien ». Le mot *farniente* n'est pas sans rappeler le vieux mot français *fainéant* (début XIV^e), composé de *fait* et *néant* : « qui ne fait rien ». Mais là s'arrête la ressemblance entre ces deux mots aux valeurs si opposées. Contrairement à *fainéant* ou à *fainéantise* (XVI^e), dont le sens péjoratif de « paresse » est très marqué, le *farniente* renvoie plutôt à quelque chose de sympathique, à l'idée d'oisiveté agréable, à une sorte de disposition au bonheur !

Brigade, brigand et briguer un poste

Curieuse parenté que celle qui unit les mots *brigade* (« troupe armée »), *brigand* (« bandit ») et *briguer* (« solliciter »), tous trois d'origine italienne.

Brigade (XIV^e) est un emprunt à l'italien *brigata* signifiant « troupe, bande ». En français, *brigade* garde le sens de « troupe » et s'applique d'abord à une troupe armée, puis, par association, à un petit groupe d'ouvriers ou à une équipe sous les ordres d'un chef, spécialement dans la police (*brigade criminelle, brigade des stupéfiants*). Les dérivés du mot *brigade* se rattachent généralement au sens militaire du terme, sinon à celui de « groupe organisé » : *brigadier* (XVII^e), qui a d'abord désigné le chef d'une brigade; *embrigader* (fin XVIII^e) et *embrigadement* (fin XVIII^e), qui, à partir du sens d'origine de « réunir ou constituer en brigade », ont pris la valeur péjorative de « faire entrer, de force ou par la persuasion, dans un groupe organisé » : *Il a essayé de m'embrigader dans son parti !*

Le mot **brigand** remonte lui aussi à l'italien *brigata* « troupe ». *Brigand* (XIV^e) est effectivement un emprunt à l'italien *brigante*, mot signifiant « qui fait partie d'une troupe » ou « qui va en troupe », lui-même dérivé de *brigata*. *Brigand* a d'abord, comme le mot italien dont il est issu, le sens de « soldat à pied qui fait partie d'une troupe ». Mais, dès le début du XV^e siècle, le mot est souvent utilisé dans le sens dépréciatif de « bandit », « pillard » ou « voleur », par allusion aux ravages causés par les soldats en bande pratiquant le vol ou le pillage à main armée. Puis, par extension de sens, le mot s'applique, comme terme injurieux, à une personne malhonnête (*vieux brigand !*) et s'emploie parfois, comme terme affectueux, à l'égard d'un enfant (*la petite brigande !*). Les dérivés les plus connus de *brigand*, *brigandage* (début XV^e) et le peu usité *brigander* (début XVI^e), reprennent le sens de « pillage, vol » et gardent malgré tout un certain lien avec *brigata* « troupe », puisque ces méfaits sont généralement commis par des malfaiteurs en bande.

Quant au verbe **briguer**, il appartient bien à la même famille que *brigade* et *brigand*. En effet, l'italien *brigata* est lui-même dérivé de *briga* « lutte, querelle », qui a donné au français le nom féminin **brigue** (XIV^e), aujourd'hui sorti d'usage, qui a d'abord signifié « dispute », puis « manœuvre ou intrigue en vue d'obtenir quelque chose », et son dérivé *briguer* (XV^e). Le verbe *briguer* a connu une évolution similaire et est passé du sens de « se quereller » à celui de « solliciter ou rechercher avec ardeur (une charge, un poste, un honneur) ». En français moderne, *briguer* se retrouve presque exclusivement dans les expressions *briguer les suffrages* et *briguer un poste*.

Escale, cousin italien d'échelle

Escale (début XV^e) est un emprunt à l'italien *scala* (du latin *scala*), mot signifiant originellement « échelle ». L'emploi du mot *escale* comme terme maritime dans le sens de « lieu où l'on s'arrête (puis action de s'arrêter) pour se ravitailler, pour embarquer ou débarquer des passagers, etc. » découle d'une évolution du sens d'« échelle » à celui de « lieu où l'on met une échelle pour débarquer ».

Escale est le doublet italien du mot **échelle**, attesté dès le XII^e siècle, résultant de l'évolution phonétique du latin *scala*. Fait à noter, le mot *échelle* a aussi été utilisé, à partir du XVII^e siècle, pour désigner une escale, un comptoir commercial où l'on faisait escale, d'où la locution, aujourd'hui disparue, *faire échelle*.



- 1 L'italien *costume* a la même origine latine que le mot français *coutume*. *Coutume* a d'ailleurs connu, au Moyen-Âge, la forme *costume*, forme « archaïque » qu'on retrouve encore chez Balzac : « Vous ne m'aimez encore que par une galanterie qui est de *costume* chez les hommes. » (*Le Père Goriot*, 1835). [\[Retour\]](#)
- 2 Le mot est souvent employé au féminin : *la farniente*. [\[Retour\]](#)

PRINCIPALES SOURCES

Dictionnaire étymologique et historique du français, Paris, éditions Larousse, 2006.

Dictionnaire historique de la langue française, Paris, éditions Le Robert, 1994.

PARTAGER



UN TEXTE DE



Gaétan Saint-Pierre

Professeur retraité du collège Ahuntsic



La revue web sur la valorisation du français en milieu collégial

[S'abonner à l'infolettre](#)

[Site de l'Amélioration du français](#)

[À propos](#)

[Contactez-nous](#)

[Droits d'utilisation](#)

[Générique](#)

Des racines et des ailes

- Particularités culturelles et linguistiques des élèves innus
- L'alphacollégisme
- Cachez ce prédicat que je ne saurais voir
- La grammaire du français au XIXe siècle - 3e partie
- «Invasion» italienne à la Renaissance
- L'enseignement de la littérature. Aspects critiques et historiques. Troisième partie: La réforme des programmes de 1993
- Le dictionnaire de la langue française - Le français vu du Québec
- L'orthographe rectifiée et les positions ministérielles dans la francophonie
- Ceux qui étaient là les premiers
- Imposer le cégep en français?
- Avec un grand R